



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Dunkerque (AD59C)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Dunkerque (AD59C)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 3/5 Rue du Jeu de Mail – 59140 Dunkerque

SIREN : 414 854 356

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Dunkerque (AD59C),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Dunkerque (AD59C) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.b « changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 22 « compte de résultat par origine et destination » et la note 23 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

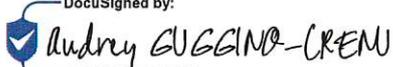
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Villeneuve d'Ascq, 23 septembre 2024

DocuSigned by:

4622C3ABFA3D4EC...

Audrey GUGGINO-CRENU

Associée



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du NORD DUNKERQUE
(AD59C)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2024**

Date d'établissement des comptes : 09/09/2024

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2023 au 30/04/2024

SOMMAIRE

1.	BILAN ACTIF	4
2.	BILAN PASSIF	5
3.	COMPTE DE RÉSULTAT	6
4.	PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ	9
	a. Description de l'objet social	9
	b. Nature et périmètre des missions sociales	9
	c. Les moyens mis en œuvre	9
5.	FAITS MAJEURS	9
6.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
	a. Référentiel comptable	10
	b. Changement de méthode comptable	10
	c. Immobilisations et amortissements	10
	d. Stocks	10
	e. Créances	11
	f. Valeurs Mobilières de Placement	11
	g. Subventions	11
	i. Subventions d'exploitation	11
	ii. Subventions d'investissement	11
	h. Contributions financières	11
	i. Mécénat	11
	j. Les apports	11
	k. Autres ressources	11
7.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	12
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	12
9.	AUTRES INFORMATIONS	12
10.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	13
	a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales	13
	b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
	c. Emplois des ressources de la générosité du public	14
11.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12.	Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
	a. Immobilisations	15
	b. Amortissements	15
13.	Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14.	Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15.	Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
	a. Variation des Fonds propres	18
	b. Variation des Fonds dédiés	18
16.	Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU NORD DUNKERQUE - AD59C

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS.....	20
a. Engagements donnés.....	20
b. Engagements reçus.....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS.....	21
20. EAR	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
24. ANNEXES.....	27
a. Effectifs bénévoles.....	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	38 428	28 574	9 854	11 472
Installations techniques, matériel et outillage	184 088	76 873	107 215	122 203
Autres immobilisations corporelles	718 273	386 325	331 948	235 260
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	940 788	491 772	449 016	368 935
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 727		7 727	7 727
Sous-total – Immobilisations financières	7 727		7 727	7 727
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	948 515	491 772	456 743	376 662
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances	264 846		264 846	164 248
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	110 943		110 943	160 666
Charges constatées d'avances	12 131		12 131	3 061
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	387 919		387 919	327 975
TOTAL GÉNÉRAL	1 336 434	491 772	844 662	704 637

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	168 199	168 199
Fonds propres avec droit de reprise	248 614	99 641
Réserves		
Report à nouveau	107 356	92 382
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 014	14 974
Sous-total : Situation nette	523 156	375 196
Subventions d'investissement	166 205	233 120
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	689 361	608 316
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	1 744	7 682
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS	1 744	7 682
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges	1 368	
TOTAL III – PROVISIONS	1 368	
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 168	38 304
Dettes fiscales et sociales	29 905	22 393
Autres dettes	34 713	1 424
Sous-total des dettes	105 786	62 122
Produits constatés d'avance	46 403	26 517
TOTAL IV – DETTES	152 189	88 639
TOTAL GÉNÉRAL	844 662	704 637

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		130
Ventes de prestations de services	1 522	2 534
Produits des manifestations		
Sous-total – Ventes de biens et services	1 522	2 664
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	165 004	157 986
<i>Subventions d'exploitations</i>	239 704	179 139
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	404 708	337 125
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	287 083	223 133
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>	25 340	10 000
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	312 423	233 133
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	139 486	141 195
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	10 888	14 268
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	150 374	155 463
Sous-total – Produits de tiers financeurs	867 505	725 721
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	9 000	9 180
Utilisations des fonds dédiés	5 938	7 535
Autres produits	305	2 516
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	884 270	747 616

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Achats		
Achats de marchandises	5 023	1 128
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	5 023	1 128
Autres achats et charges externes	514 495	439 665
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	3 527	3 609
Autres aides financières	600	
Sous-total – Aides financières	4 127	3 609
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	5 820	5 214
Autres impôts et taxes	771	
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	6 591	5 214
Charges de personnel		
Salaires et traitements	261 451	207 786
Charges sociales	50 857	30 313
Sous-total – Charges de personnel	312 308	238 099
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	109 778	88 409
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	109 778	88 409
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		7 682
Autres charges	1 306	2 698
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	953 627	786 503
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-69 357	-38 887
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 796	888
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	2 796	888
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 796	888
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-66 561	-37 999

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 915	64 651
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 915	64 651
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		900
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 915
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 368	8 863
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 368	11 678
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	65 547	52 973
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	953 981	813 155
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	954 995	798 181
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 014	14 974
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	659 699	517 618
Prestations en nature	446 188	400 116
Bénévolat	2 674 831	2 691 354
TOTAL	3 780 718	3 609 088
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	659 699	517 618
Mise à disposition gratuite de biens*	445 845	399 430
Prestations en nature	343	686
Personnel bénévole	2 674 831	2 691 354
TOTAL	3 780 718	3 609 088
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>1 502 906</i>	<i>1 448 153</i>

*Détail des mises à disposition gratuites de biens :

- Locaux pour 405 853,98 €
- Véhicule pour 8 938,66 €
- Matériel pour 8 260,00 €
- Personnel pour 22 792,77 €

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du NORD DUNKERQUE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'accompagnement et d'insertion à l'Emploi
- L'aide au logement (auprès des Gens de la rue, l'hébergement d'urgence ou autres logements)

L'AD 62 C perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncé dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les dons en nature correspondent à des denrées alimentaires versées via les particuliers. Ces stocks sont valorisés via la méthode Fifo et sont comptabilisés en hors bilan. Ils font l'objet d'un suivi en interne et avec l'association nationale.
- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens pour missions sociales et fonctionnement, des prestations gratuites pour les missions sociales et le fonctionnement ainsi que des prestations en nature provenant des concours publics.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend. Le smic horaire est de 12,87€/h sur l'exercice 2023/2024.

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

L'exercice 2023/2024 a été marqué par les difficultés rencontrés par les restaurants du coeur pour faire face au contexte inflationniste impactant les dépenses énergétiques et le prix des denrées alimentaires ; Le président a notamment lancé un appel à l'aide le 3 septembre 2023.

L'AD59C pour faire face à ces difficultés a effectué un travail de recherches et de suivi des subventions ce qui explique leur hausse. L'AD a par ailleurs embauché une nouvelle salariée en tant qu'aide administrative pour assurer ce travail.

Sur l'exercice, l'un des centres de distribution a été inondé. Les dégâts ont été estimés à 13,5K€.

Les travaux de rénovation du centre d'accueil de l'AD "l'Estaminet" se sont terminés sur l'exercice et a été remis en service en février 2024. Ces travaux ont été subventionnés par le fonds de l'association de LIDL.

Sur la période 2023/2024, l'Association 59C a connu une légère baisse du nombre de bénévoles de 16 personnes avec une baisse des heures de bénévolat. Les dons ont progressé en termes de tonnage sur les parties ramasse et autres collectes, lié au partenariat avec LIDL.

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée. Les subventions sont comptabilisées dès lors que le contrat a été signé et font l'objet de versement sur la période. Certaines régularisations peuvent avoir lieu sur la période et sont à comptabiliser en provision sur charges/produits.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 5 088 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco	38 428				38 428
Rénovations immobilières - Installations générales					
Agencement, aménagements divers	187 800	69 483	61 376		195 906
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	319 147	68 884	27 778		360 253
Matériel & mobilier bureau	17 458	2 538	799		19 197
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	170 302	16 646	2 861		184 088
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	81 620	62 294	998		142 916
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	814 755	219 845	93 812		940 788
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 727				7 727
Immobilisations financières	7 727				7 727
Total des immobilisations	822 481	219 845	93 812		948 515

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)	26 956	1 618			28 574
Amortis./rénovations, installations générales					
Amortis./agencements et aménagements divers.	113 300	11 454	59 272		65 481
Amortis./matériel de transport	178 010	45 288			223 298
Amortis./matériel et mobilier bureau	5 104	5 048	1 044		9 108
Amortis./installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	48 099	31 635	2 861		76 873
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	74 351	15 085	998		88 438
Amortissements des immobilisations corporelles	445 820	110 128	64 175		491 772
Total des amortissements	445 820	110 128	64 175		491 772

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	7 727	7 727	
Créances Diverses			
Total des créances de l'actif immobilisé	7 727	7 727	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	300	300	
Autres créances (dont subventions)	264 546	264 546	
Total des créances de l'actif circulant	264 846	264 846	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	736	1 305
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	217	1 048
Etat & Collectivités Publiques	101 750	25 352
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers	14 683	
Total des produits et subventions à recevoir	117 386	27 705
Dont subventions et contributions à recevoir	101 750	25 264

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	24 558	72 445
Comptes-courant	85 587	88 135
Caisse	798	87
Intérêts courus		
Total des disponibilités	110 943	160 666

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	5 895	5 895	
Maintenance	3 961	3 961	
Assurances			
Autres Charges	1 891	1 891	
Total des charges constatées d'avance	11 747	11 747	

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	168 199						168 199
Fonds Propres avec droit de reprise	99 641		183 322	34 348			248 614
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	167 593						167 593
Report à nouveau	-75 212	14 974					-60 237
Résultat comptable de l'exercice	14 974	-14 974		1 014			-1 014
Situation nette	375 196		183 322	35 362			523 156
Subventions d'investissement	233 120		24 999	91 914			166 205
Total des Fonds propres	608 316		208 321	127 276			689 361

*GP = Générosité du Public *Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation	6 182		4 438	1 744
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public	1 500		1 500	
Total des fonds dédiés	7 682		5 938	1 744

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges		1 368		1 368
Total des provisions pour risques et charges		1 368		1 368
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions		1 368		1 368

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 168	41 168			27 424
Personnel et comptes rattachés	13 641	13 641			10 643
Dettes fiscales et sociales	16 264	16 264			11 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					10 880
Autres dettes	34 713	34 713			1 424
Produits perçus d'avance	46 403	46 403			26 517
Total des dettes	152 189	152 189			88 639

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	5 088	11 994
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	13 293	10 550
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 225	1 985
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	364	
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	21 970	24 528

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	46 403	46 403		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance	46 403	46 403		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Subventions d'investissement		
État	84 641	115 712
Région		-1 565
Département	34 582	46 742
Communes	2 137	6 137
Collectivités publiques		
Autres	44 845	66 094
Total subventions d'investissement	166 205	233 120
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	21 505	-4 472
Région	27 496	17 375
Département	31 665	33 866
Communes et Communautés urbaines	123 538	95 995
Autres	35 500	36 375
Total subvention d'exploitation	239 704	179 139
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	165 004	157 986
Allocations logements		
Total concours publics	165 004	157 986

20. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	52 946	240 024	252 854	545 824	545 824	
Autonomie, lien social et accompagnement	9 337	629	2 987	12 953	12 953	
Emploi	39 594	27 680	190 688	257 962	257 962	
De la Rue au Logement		9 105	11 104	20 209	20 209	
Aide et Pilotage des Missions sociales		1 606	5 004	6 610	6 610	
Frais de fonctionnement	37 609	33 379	39 435	110 423	111 436	-1 014
Frais de Recherche de fonds						
Total	139 486	312 423	502 072	953 981	954 995	-1 014

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	312 423	312 423	233 133	233 133
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	312 423	312 423	233 133	233 133
Dons manuels	287 083	287 083	223 133	223 133
Mécénats	25 340	25 340	10 000	10 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	230 912		235 362	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	150 374		155 463	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	80 539		79 899	
Produits des manifestations				
Autres produits non liés à la générosité du public	80 539		79 899	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	404 708		337 125	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français	21 505		-4 472	
Subventions des Collectivités territoriales	182 699		147 236	
Autres subventions	35 500		36 375	
Concours publics	165 004		157 986	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	5 938	1 500	7 535	378
TOTAL DES PRODUITS	953 981	313 923	813 155	233 510
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	842 894	280 544	716 189	181 894
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	545 824	240 024	461 434	147 875
<i>Distribution adultes & bébés</i>	545 056	240 024	461 434	147 875
<i>Collecte, ramasse</i>				
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>	168			
<i>Atelier cuisine</i>	600			
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	12 953	629	16 883	378
<i>Autonomie</i>	58			
<i>Lien social</i>	12 895	629	16 883	378
<i>Accompagnement</i>				
– Emploi	257 298	27 680	221 714	28 892
<i>A.C.I.</i>	257 298	27 680	221 714	28 892
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	20 209	9 105	9 063	4 050
<i>Gens de la Rue</i>	20 209	9 105	9 063	4 050
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	6 610	3 106	7 094	699
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- MISSIONS SOCIALES	280 544	181 894	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	312 423	233 133
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	240 024	147 875	Dons manuels	287 083	223 133
Autonomie, lien social et accompagnement	629	378	Legs, donations et assurances-vie		
Emploi	27 680	28 892	Mécénats	25 340	10 000
De la Rue au Logement	9 105	4 050			
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	3 106	699	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Dons sur manifestations		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
Autres produits					
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	33 379	50 116			
TOTAL DES EMPLOIS	313 923	232 010	TOTAL DES RESSOURCES	312 423	233 133
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		1 500	3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1 500	378
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	110 733	33 379	65 447	50 116
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 368		8 863	
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			7 682	1 500
TOTAL DES CHARGES	954 995	313 923	798 181	233 510
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-1 014		14 974	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 334 530	3 334 530	3 208 972	3 208 972
Bénévolat	2 674 831	2 674 831	2 691 354	2 691 354
Prestations en nature				
Dons en nature	659 699	659 699	517 618	517 618
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	53 748		36 916	
Prestations en nature	53 748		36 916	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	392 441		363 199	
Prestations en nature	392 441		363 199	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 780 718	3 334 530	3 609 088	3 208 972
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 648 684	3 215 250	3 510 497	3 123 135
Réalisées en France	3 648 684	3 215 250	3 510 497	3 123 135
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	19 151	19 151	8 218	8 218
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	112 883	100 129	90 373	77 619
TOTAL DES CHARGES	3 780 718	3 334 530	3 609 088	3 208 972

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	3 215 250	3 123 135	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	3 215 250	3 123 135	Bénévolat	2 674 831	2 691 354
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	19 151	8 218	Dons en nature	659 699	517 618
3- Contributions volontaires au fonctionnement	100 129	77 619			
TOTAL DES EMPLOIS	3 334 530	3 208 972	TOTAL DES RESSOURCES	3 334 530	3 208 972

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	1 500	378
- Utilisation	1 500	378
+ Report		1 500
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		1 500

24. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	849	865

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	6,75	5,68
Sous- Total Contrat Aidés	6,75	5,68
CDD/CDI	4,30	3,43
Total Effectifs salariés	11,05	9,11

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024	57,39	69,89	158,83	286,11
Exercice 2022 / 2023	60,26	114,19	92,50	266,95

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
954 995	954 995

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
953 981	953 981

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association